RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ORNE

2e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 5 Mars 1967





Chères Electrices, Chers Electeurs,

Roland BOUDET

- Conseiller Général
- Maire de L'Aigle
- Vice-Président des Maires de l'Orne
- Membre de la Commission d'Equipement de l'Orne
- Membre du Comité Régional d'Expansion de Basse-Normandie

Libéral Européen
Candidat du Centre Démocrate de Jean LECANUET
Membre du Conseil Politique National du Centre Démocrate

Pierre LALLEMANT

Agriculteur

Maire-adjoint d'IRAI

Croix de Guerre

Médaille Militaire

Légion d'Honneur

Pourquoi suis-je candidat ?

- Parce que de 1958 à 1962, j'ai conscience d'avoir été un député actif et dévoué autant dans la circonscription qu'au parlement.
- Parce qu'en 1962 je n'ai été battu que de peu, malgré une campagne inouïe de calomnies.
- Parce qu'en 1964, j'ai été élu Conseiller général du canton de L'Aigle, au premier tour, contre le candidat de M. VOYER.
- Parce qu'en 1965, j'ai été le premier élu municipal avec 2.100 voix sur 3.458 votants et parce que les 23 candidats de ma liste ont tous été élus, éliminant totalement la liste de M. VOYER.
- Parce que cette confiance chaque fois renouvelée (1958-62-64-65) des gens qui me connaissent bien depuis 20 ans, est ma plus grande fierté et ma réponse à toutes les calomnies que l'on a déversé contre moi.
- Parce que né dans le Perche (à Bubertré), adopté par L'Aigle je connais très bien toute cette circonscription que j'aime.
- Parce que mes fonctions de Maire me font bien connaître tous les rouages administratifs ; mes fonctions de Conseiller général me donnent une audience à l'Assemblée départementale où je compte beaucoup d'amis, n'en déplaise à l'un de mes concurrents, ainsi je pourrais aider efficacement tous les Maires de la circonscription. D'autant que je suis membre de la Commission d'Equipement de l'Orne et membre du Comité d'Expansion de Basse-Normandie.

Qui est mon suppléant ?

Mon suppléant est mon ami Pierre LALLEMANT, agriculteur, qui fut déjà mon suppléant en 58 et 62.

Après avoir, avec lui, consulté des amis du Perche, il nous est apparu que nous étions l'un et l'autre suffisamment connus dans toute la circonscription pour la représenter tout entière équitablement. Pierre LALLEMANT, agriculteur, grand mutilé, m'a toujours été très précieux par ses conseils. Notre parfaite entente est un gage de notre fructueuse collaboration.

Pourquoi suis-je candidat du Centre Démocrate de Jean LECANUET ?

- Parce que je crois qu'il est bon de simplifier et clarifier la vie politique française en diminuant le nombre des partis, comme l'a fait l'élection présidentielle.
- Parce que le programme du Centre Démocrate est dans ses grandes lignes celui que j'ai défendu en 1958 et 1962.
- Parce que connaissant, bien avant l'élection présidentielle, Jean LECANUET, je lui ai donné ma caution lorsqu'il a été candidat et avec beaucoup de mes amis libéraux européens, sur le plan national, nous avons rallié le mouvement centriste créé par Jean LECANUET.
- Parce qu'à l'échelon départemental, puis à l'échelon national, on m'a donné l'investiture du C. D. et parce qu'au Congrès de Lyon du C. D., j'ai été élu membre du Conseil politique national où je siège régulièrement.
- De ce fait, M. Jean-Marie DAILLET, ancien président du M.R.P. de l'Orne, ancien candidat dans notre circonscription, a écrit récemment dans une lettre ouverte à ses amis, « sans hésitation je voterai BOUDET ». Réunis maintenant dans le Centre Démocrate nous avons, nous connaissant mieux, sympathisé et nous menons le même combat, lui à Saint-Lô, et moi ici.

Quelle est ma position politique ?

— C'est celle du Centre Démocrate. Je ne suis pas un inconditionnel du oui ni un opposant systématique. Je veux être un député libre. Je veux comme un simple conseiller municipal dire oui quand j'approuve et non quand je désapprouve.

— Respectueux du suffrage universel, je considère que le Président de la République doit rester dans ses fonctions et que tous les élus doivent exercer leurs mandats dans le cadre de la Constitution.

— Partisan déterminé de la stabilité, adversaire du régime des partis, je crois qu'au début de la législature, sous l'égide du Chef de gouvernement désigné par le Président de la République, doit se former une majorité unie par un contrat de législature sur un programme social, économique et politique.

— Mon action visera surtout à obliger le gouvernement à se pencher sur les problèmes « d'intendance » que j'énumère dans mes buts principaux.

Quels sont mes buts principaux ?

1) Amener des usines dans nos chefs-lieux de cantons et principales localités afin de donner du travail à tous et ranimer la prospérité du commerce et de l'agriculture.
2) Construire des logements dans toutes les communes :
   — en obtenant une augmentation des crédits H.L.M.
   — en mettant en place un organisme qui permette la construction de maisons individuelles industrialisées vendues en location-vente sur 15 ou 20 ans.
3) Obtenir des crédits pour mettre rapidement l'eau sous pression partout ainsi que le téléphone et améliorer nos routes et nos chemins.
4) Obtenir la suppression des abattements de zones (salaires et allocations familiales). Je reprendrai au parlement la proposition de loi que j'ai déposée à ce sujet en 1960 afin d'en obtenir le vote.
5) Défendre avec force l'agriculture en grand péril et d'abord obtenir une politique de prix agricoles rentables. Ces prix sont actuellement au-dessous du prix de revient. Mettre l'agriculture à égalité avec les autres professions.
6) Donner aux personnes âgées le moyen de vivre dignement. Abaisser l'âge de la retraite.
7) Garantir toutes les libertés : liberté d'expression pour toutes les opinions politiques à la radio et à la télévision, liberté d'enseignement par l'application des contrats avec les écoles libres, liberté de conception par la libre utilisation de la pilule anticonceptionnelle.

Résumé de mon programme :

ANCIENS COMBATTANTS : Application du rapport constant, levée de toutes les forclusions pour les déportés, internés, résistants ; carte des A.C. à tous les Combattants (Algérie, Indochine). — **AGRICULTURE** : Les accords de Bruxelles doivent amener une revalorisation des prix agricoles français. L'agriculture doit être mise à parité avec les autres professions. Les lois votées doivent être appliquées. — **ARTISANAT** : L'artisanat doit être encouragé, aidé, au lieu d'être brimé et menacé. L'artisan doit bénéficier des avantages sociaux et familiaux. — **CADRES** : Mesures efficaces pour le reclassement des cadres, maintien du système de retraites par répartition et du plafond de la S.S. — **COMMUNES** : Réforme de la fiscalité garantissant une répartition plus équitable des recettes entre l'Etat, le département, les communes. Réorganisation des communes laissée à la libre décision des élus locaux. — **DEFENSE NATIONALE** : Elle doit être faite au niveau européen et dans le cadre de l'Alliance Atlantique. — **ENSEIGNEMENT. RECHERCHE** : Stabilisation de l'enseignement et des examens. Crédits plus importants pour les constructions, les maitres et les laboratoires de recherches. — **FONCTIONNAIRES** : Alignement des traitements par rapport aux autres secteurs. — **FEMMES** : Amélioration des prestations sociales et familiales. Liberté d'utilisation de la pilule anticonceptionnelle. — **FISCALITE** : Réforme profonde de la fiscalité. Allègement des impôts, diminution des dépenses inutiles, meilleure répartition des charges. — **HOPITAUX** : Augmentation des crédits pour construction et des salaires du personnel hospitalier. — **JEUNESSE** : Organisation des loisirs et des sports et développer la formation professionnelle. — **LOGEMENTS** : Un effort énorme doit être accompli, on prévoit 480.000 logements en 1970, alors que l'Allemagne en construit 600.000 depuis plusieurs années. — **LIBERTE D'ENSEIGNEMENT** : La liberté d'enseignement doit être garantie par les contrats des écoles libres. — **MEDECINS** : Abrogation des décrets du 12 Mai 1960. Les tarifs ne doivent pas dévaluer l'acte médical, le libre choix doit être absolument respecté. — **P.M.E.** : Membre de l'Amicale parlementaire des P.M.E., je défendrai le programme de cette organisation. — **POLITIQUE ETRANGERE** : Réalisation de l'Europe qui doit être le lien entre l'Est et l'Ouest et rayonner sur l'Afrique. — **PERSONNES AGEES** : Revalorisation immédiate de l'allocation aux vieux travailleurs et handicapés physiques et l'indexation sur le S.M.I.G. — **RAPATRIES** : Indemnisation judicieuse effective. Reclassement. Amnistie générale. — **ROUTES** : En Allemagne, 3.220 km. d'autoroute, en France, 497 ! Il faut combler le retard ! Sur 1 litre d'essence en France, 8 centimes vont au fond routier et 72 aux taxes. En Allemagne, 20 centimes vont au fond routier et 40,5 aux taxes. Il y a une réforme nécessaire sur ce point ! — **SALAIRES** : Suppression des abattements de zones. — **SYNDICATS** : Garantie des droits syndicaux. Abaissement de l'âge de la retraite, réduction de la durée du travail avec majoration de salaires. Réduction des impôts sur les salariés.

Qu'ai-je à dire sur les autres candidats ?

Rien, si ce n'est que l'on se demande dans quels buts et pour jouer quels rôles se sont présentés ceux qui n'ont pas l'investiture d'un grand mouvement. Leur position n'est pas claire et pourtant la politique française a besoin d'être clarifiée.

CONCLUSION : Pas de confusion. Pas de voix perdues. Pas d'abstentions au 1er **tour.**

Vous devez choisir entre six candidats.

Vous en avez déjà vu deux à l'œuvre : M. VOYER et M. BOUDET. Pour ma part lorsque j'étais député j'ai tenu régulièrement des permanences dans tous les chefs-lieux de cantons et notamment chaque premier samedi du mois à Mortagne et Gacé.

Je m'engage à être de la même façon au service de tous. Qu'a fait le déput actuel à l'Assemblée ? Le Journal Officiel révèle que de 1963 à 1965 il n'a pris part à aucun débat, n'a présenté aucun rapport, n'a posé qu'une question écrite et aucune question orale.

Pour ma part, de 1958 à 1962, j'ai fait 11 interventions à la tribune de l'Assemblée (dont 7 sur l'agriculture), j'ai déposé 9 propositions de lois (dont deux pour la suppression des zones de salaires) et j'ai posé 65 questions écrites ou orales. Je puis dire que j'ai accompli le mandat que vous m'aviez confié avec activité et dévouement.

Pour me permettre de travailler à nouveau au service de notre région, je sollicite avec confiance vos suffrages.

Roland BOUDET
Pierre LALLEMANT



Lors du dernier Conseil politique national du Centre Démocrate **Jean LECANUET** souhaite bonne chance à **Roland BOUDET.**

Pour voter utile

dès le 1er tour votez **BOUDET**

et faites voter **BOUDET**

Vive la République ! Vive la France !

ATTENTION ! Le premier tour est extrêmement important. C'est lui qui décidera du résultat du second. Ne seront candidats au second tour que ceux qui auront obtenu 10 % des inscrits. Votez dès le premier tour pour le candidat que vous voulez voir triompher définitivement.

I.R.B. L'AIGLE